

# **Réunion du Conseil Municipal de BAHUS SOUBIRAN :**

## **Compte rendu de la séance du 07 Novembre 2023**

### **Etaient présents :**

Mmes et Mrs BOULIN Thierry, DESBLANS Véronique, LALANNE Joël, DUVACQUIER Laurence, BRETHOUS Cécile, POURAJAUD Éric, DUCOURNAU William, SAUVAUD Christophe et GAUZIEDE Nicolas.

### **Absentes excusées :**

Mmes SEBI Cathy et SAINT-GEMRAIN Sévérine

**Secrétaire de séance :** Mme BRETHOUS Cécile

### **1) Travaux bâtiments Proères**

Les travaux de nettoyage ont débuté. La mise en peinture est prévue en suivant. Il y aura peut-être un léger décalage pour la pose du bardage dû à un problème de fournisseur.

### **2) Compte rendu de la réunion avec Mme Martinet**

Lors de notre rencontre, nous n'avons trouvé aucune source d'aide venant de l'Etat pour notre projet de construction. Nous attendons le prochain programme DETR pour trouver une éventuelle source de subvention. Concernant le financement de notre projet, un contact nous a été donné à la banque des territoires. Il propose un financement sur 25 ans à un taux indexé sur le livret A, soit 3,4 % à ce jour. De même, une éventuelle aide aux études d'ingénierie serait peut-être possible.

Mr le maire a aussi fait part de sa demande auprès de la CARSAT afin d'obtenir de leur part une subvention dès le début du projet en lieu et place de l'aide qui nous est promise, à savoir un prêt à taux zéro sur la moitié du coût de la construction. Concernant l'aide européenne, notre projet est présenté devant le GAL cette fin novembre et, pour la suite, il faudra fournir de nombreux documents et études et nous n'aurons pas d'autres choix que de faire appel à un architecte.

Dans le budget prévisionnel présenté, les aides du conseil départemental pour de l'habitat inclusif ont été enlevés (18 000 Euros). De même, l'aide à l'ingénierie promise par ce même Conseil Départemental ne pourra être versée en totalité et nous avons donc demandé une aide de 7 000 Euros, correspondant aux sommes que nous avons engagées pour réaliser les différentes études.

Nous attendons toutes les réponses de ces différents organismes avant de nous prononcer sur la suite de ce projet.

### **3) Mise aux normes de l'armoire et changement d'ampoules de l'éclairage public**

13 lanternes vont être remplacées par des dispositifs moins énergivores. Coût total du projet 10 006 Euros TTC, le reste à charge pour la commune est de 1 263 Euros.

L'armoire de commande de l'éclairage public doit être mise aux normes : coût des travaux à la charge de la commune est de 3 200 Euros.

#### **4) Réparation dommage foudre du 11 septembre 2023**

Les travaux de réparations des dommages ont été confié à l'établissement Dupouy pour l'alarme de la mairie et du foyer et l'établissement Laumailé pour les travaux sur l'église (centrale cloches, moteurs). Le choix a aussi été fait de changer de prestataire pour le contrat d'entretien des cloches en le confiant dorénavant aux établissements Laumailé (car moins cher que l'entreprise Bodet).

Pour rappel, notre assurance prend en charge uniquement le remplacement ou la réparation du matériel endommagé.

#### **5) Passage à la fibre pour le secrétariat et wifi public**

L'ALPI a fait une proposition. Un contact va être pris avec Orange pour une offre comparative. Le choix sera fait lors de la prochaine séance. Nous étudierons aussi l'opportunité de mettre en place, ou non, un wifi public sur le centre bourg.

#### **6) Questions diverses**

L'horloge de programmation du chauffage du foyer est installée.

Les travaux au presbytère vont débiter (création d'un espace de vie supplémentaire)

Des travaux sur ce logement (pose d'un sol) et sur le logement de l'école (humidité sur le mur dans le salon) seront faits par notre employé municipal.

2 camions de graviers vont être mis en place sur les chemins ruraux ce mois de novembre (si les conditions météo le permettent)

La cérémonie des vœux aura lieu le dimanche 20 janvier 2024.

Mr Pourajaud fait état de vitesses qui semblent excessives sur la RD21 ainsi que d'un mauvais entretien des accotements sur cette voie départementale. Une étude de vitesse va être demandée à l'UTD et sera présentée en conseil dès sa réalisation.

Mr Sauvaud fait remonter des problèmes pour la circulation sur le chemin du Sabla dû à l'étroitesse de la voie. Une étude sur l'opportunité de le mettre en sens unique sera fait en 2024.

**Fin de séance 22h45**

**La prochaine réunion du Conseil Municipal est prévue le mardi 06 Décembre 2023 à 20h30.**